

État des lieux de la collecte apprentissage



Offre par apprentissage en 2021 – Mise à jour juillet 2021

Afin de renforcer l'attractivité de l'apprentissage, en tant que filière d'excellence et d'avenir, la loi pour la « Liberté de choisir son avenir professionnel » a engagé une réforme profonde de cette voie de formation.

Outre les effets directs de cette évolution législative sur l'offre de formation par apprentissage et les accès possibles, la collecte de l'offre et le suivi des effectifs ont également été impactés. L'ouverture de l'apprentissage à de nouveaux acteurs, de nouveaux financeurs, mais également la possibilité de formations en entrées et sorties permanentes, ont conduit à appréhender différemment la collecte et la diffusion de l'offre de formation.

C'est dans ce cadre que l'État a mandaté les Carif-Oref afin d'assurer le recensement en continu, ainsi que la qualification, de l'offre de formation par apprentissage.

Forts de leur expertise en matière de formation continue, dans chaque région métropolitaine et ultra-marine, les Carif-Oref ont construit et engagé un nouveau processus de collecte, avec une base de données nationale, centralisée, et associée à une démarche qualité.

18 mois après le lancement, le réseau des Carif-Oref a atteint l'objectif, à savoir alimenter les principaux outils de valorisation et de prescription de l'offre de formation, plus particulièrement Parcoursup et Affelnet.

Les mois à venir permettront de consolider la démarche qualité engagée au niveau national comme régional et de conforter les partenariats avec les acteurs de l'apprentissage.



2 699

CFA proposent une offre de formation par apprentissage



27 535 sessions enregistrées

2 121 certifications différentes



+ 2,1 % de sessions enregistrées entre le 11.06.21 et le 01.07.21

Nombre de sessions de formation en apprentissage recensées par Offre info pour 2021



42 % de l'offre de formation se concentre sur des niveaux bac + 2 et plus

